



Projet d'accueil

avril 2025

Table des matières

1 Badaboum.....	3
1.1 Situation géographique.....	3
1.2 Contexte institutionnel.....	3
1.3 Cadre d'accueil.....	3
1.4 Notre philosophie : écoute, exploration, confiance.....	3
2 Qui s'occupe de mon enfant ?.....	4
2.1 Les accueillantes.....	4
2.2 L'aide ménagère.....	5
2.3 La responsable : Chloé Gérard.....	5
2.4 L'assistante psycho-sociale.....	6
2.5 L'équipe.....	6
2.6 Les stagiaires.....	6
2.7 Les bénévoles.....	7
3 Santé et bien être.....	7
3.1 Suivi de santé.....	7
3.2 Accueil des enfants à besoins spécifiques.....	7
3.3 Alimentation.....	8
3.4 Sommeil.....	9
4 Approche éducative et qualité de l'accueil.....	10
4.1 La place active de votre enfant.....	10
4.2 Les activités.....	10
5 Des espaces de vie pensés pour les enfants.....	11
5.1 Les espaces d'activités intérieurs.....	11
5.2 Les activités extérieures.....	12
5.3 Le matériel d'activité.....	13
6 La vie à la crèche.....	15
6.1 La familiarisation.....	15
6.2 Une journée à Badaboum.....	16
7 Vers l'école ou de nouvelles aventures.....	19
8 Fiche mémo.....	20
8.1 Infos pratiques.....	20
8.2 Arrivée.....	20
8.3 Départ.....	20
8.4 Maladie.....	20

1 Badaboum

1.1 Situation géographique

La crèche « Badaboum » se trouve dans le quartier des Marolles, à Bruxelles, entre les cités Pieremans et Hellemans. Située au rez-de-chaussée d'une tour de logement social, rue de la philanthropie 2, elle est adossée à la plaine Pieremans, accessible sans avoir à traverser de rue. Cette plaine nous permet de profiter d'une pelouse bordée d'arbres et d'un espace sécurisé. Elle est close par une barrière.

La crèche est facilement accessible en transport en commun puisqu'elle se situe non loin de la station de métro Porte de Hal, des arrêts de tram 3 et 4 et de plusieurs arrêts de bus dont le 48 et le 52.

1.2 Contexte institutionnel

La crèche Badaboum est gérée par l'asbl AMO CARS, un service de prévention de l'Aide à la jeunesse agréé et subventionnée par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle est également subventionnée par le Fonds social européen et est en partenariat avec Actiris pour l'accueil d'enfants dont les parents suivent des formations.

La crèche est autorisée par l'ONE et respecte dans ce cadre l'arrêté du 2 mai 2019 et le code de qualité de l'accueil (<https://www.one.be/professionnel/milieux-daccueil/qualite-de-laccueil/>).

L'asbl AMO CARS a pour mission principale de réaliser des actions de prévention sociale et éducative, au bénéfice des jeunes vulnérables, de la naissance jusqu'à la fin du secondaire, de leur famille et familiers, en l'absence de mandat administratif ou judiciaire. Le service est soumis au secret professionnel.

Les actions de prévention de l'AMO ont pour but de favoriser l'émancipation, l'autonomisation, la socialisation, la reconnaissance, la valorisation, la responsabilisation, la participation et l'acquisition ou la reprise de confiance en soi en vue de réduire les risques de difficultés et les violences, visibles ou non, exercées à l'égard des jeunes ou par les jeunes.

Toutes les actions se font exclusivement sur base volontaire des jeunes, familles et familiers.

1.3 Cadre d'accueil

La crèche Badaboum est ouverte du lundi au vendredi, de 8h à 18h. L'AMO CARS et son pouvoir organisateur (l'organe d'administration de l'asbl), détermine les périodes de fermetures annuelles qui vous seront transmises en temps utiles. Ces temps de fermetures nous permettent d'organiser des moments de formations, des temps de réflexions collectifs, d'entretenir le bâtiment...

La capacité d'accueil de la crèche est de 14 enfants. Les enfants accueillis ont entre 3 mois et 3 ans et forment un seul groupe. Parmi les 14 enfants accueillis, le groupe compte un maximum de 3 enfants âgés de moins d'1 ans.

Par ailleurs, une attention particulière est accordée à la constitution et à la répartition du groupe en ce qui concerne les âges, afin de veiller à l'équilibre général du groupe et à la dynamique globale.

1.4 Notre philosophie : écoute, exploration, confiance

Notre projet d'accueil se veut à hauteur d'enfant. En d'autres mots, il a pour objectif d'être pensé pour les enfants avant tout, en tenant compte de leurs besoins, de leurs désirs, de leurs points de vue, de leurs moyens...

- D'une part, ses principes généraux s'inscrivent dans le respect des signaux que nous envoyent les enfants. Dans la mesure du possible, ils sont établis à partir du point de vue des enfants et nous poussent à nous décentrer de nos perceptions et attentes en tant qu'adultes ou professionnels.
- D'autre part, les pratiques concrètes qui en découlent suivent la même logique, comme le fait de physiquement se mettre à hauteur des enfants quand on leur parle ou quand on entre en

interaction avec eux. A ce propos, ne soyez pas étonné si, par exemple, vous voyez une accueillante couchée par terre aux côtés des enfants, en train de se faire escalader.

Notre projet est basé sur trois mots clés : écoute, exploration, confiance.

- Écoute du rythme et des besoins de chaque enfant d'abord : c'est lui qui fixe la cadence dans les périodes de jeux, les temps calmes, les moments de sommeil... De là, nous identifions ses besoins et capacités particulières.
- Exploration et développement de ses compétences ensuite : Badaboum lui offre un espace et un encadrement qui lui permettent d'exercer son autonomie, tester ses capacités, découvrir l'autre... Il pourra y faire des découvertes quotidiennes qui viennent stimuler son imagination et sa créativité. Il aura le temps et l'espace nécessaire pour appréhender son potentiel, en constante évolution.
- Confiance en lui et en les autres enfin : au sein de Badaboum, votre enfant pourra grandir en toute sécurité et développer sereinement sa joie de vivre et son désir de découvrir le monde. En le laissant se mouvoir, sans imposition de posture, il se développera harmonieusement et se sentira bien dans sa peau. Cela passe notamment par un espace sécurisé, du matériel adapté et une attitude bienveillante des professionnels qui l'accompagne.

Durant ses premières semaines ou premiers mois, votre enfant a grandi, évolué et s'est épanoui à vos côtés. Votre collaboration est indispensable afin de nous permettre de poursuivre ce cheminement. C'est pourquoi nous sommes désireux de créer des moments d'échanges et de dialogues avec vous, pour tendre à la réussite de notre projet commun, à vous et à nous : le bien-être de votre enfant.

Écoute, exploration et confiance constituent également le socle de la relation que nous souhaitons construire avec vous. Nous veillerons ainsi à prendre le temps de vous écouter et d'explorer les besoins que vous souhaiterez nous confier pour que votre enfant soit bien un sujet d'attention et pas seulement de soin.

2 Qui s'occupe de mon enfant ?

Les normes de l'ONE exigent la présence de deux accueillants ou accueillantes simultanément pour les 14 enfants présents à la crèche. En plus de cet encadrement minimal, nous avons fait le choix d'engager une assistante psycho-sociale et une accueillante supplémentaire pour accueillir votre enfant dans des conditions optimales. Cela nous permet d'être davantage à l'écoute des besoins de chaque enfant et de pouvoir consacrer davantage de temps à chacun. De plus, cela nous permet de pouvoir garantir la sécurité des enfants sans impacter la variété des activités auxquelles ils ont accès en permanence. Ainsi, chaque pièce et chaque recoin de la crèche peut toujours être sous surveillance. Par exemple, en cas de besoin, ce dispositif nous permet d'avoir une accueillante dans le local sieste, une dans la première zone d'activité et une dans la seconde.

2.1 Les accueillantes

L'équipe d'accueillant.e.s de la crèche est composée de 3 personnes qui ont l'un des diplômes exigés pour l'exercice de cette fonction (auxiliaires de l'enfance, puériculteur.trice.s...). Les accueillant.e.s y travaillent à temps plein. Leurs missions principales sont l'accueil et l'accompagnement de chaque enfant dans le respect du projet d'accueil. Elles mettent au cœur de leurs actions les besoins de votre enfant. Chaque accueillant.e a été formé.e, a étudié les sciences comportementales de l'enfant, la psychologie de l'enfant et leurs besoins. Elles ont également eu des stages pratiques. En plus de l'expérience qu'elles continuent à acquérir sur le terrain, elles se forment tout au long de l'année pour accueillir les enfants à la hauteur de leurs besoins individuels et collectifs.

Le travail des accueillant.e.s peut se définir autour de deux missions et une fonction :

- **Une mission de référence d'abord.** En étant en contact permanent avec votre enfant, les accueillant.e.s sont le maillon central de la crèche. A ses yeux, elles représentent la sécurité. Elles fondent leur pratique sur la construction et la consolidation de liens de confiance, de la période de familiarisation jusqu'à la fin de son accueil au sein de la crèche. Avant de débuter la période de

familiarisation, chaque enfant se voit attribuer un.e accueillant.e référent.e. Le lien d'attachement particulier que l'enfant et elle/il seront amenés à créer permet souvent de rassurer les enfants et leur permet d'évoluer plus sereinement dans la crèche. Uniquement si cela s'avère nécessaire par la suite, en fonction des signaux manifestés par votre enfant et de nos observations, la référence peut être amenée à changer (par exemple si votre enfant ne se montre à l'aise qu'avec un.e accueillant.e autre que sa/son référent.e). Dans ce cas, la transition entre les deux accueillant.e.s fait l'objet d'une réflexion en équipe afin qu'elle soit douce et convienne à l'enfant.

- **Une mission de soin ensuite.** Ce sont ces professionnelles qui effectuent les soins quotidiens auprès de votre enfant. Ces moments relèvent souvent d'une forme d'intimité qu'elles veilleront à respecter, en prenant le temps de lui expliquer les soins et en étant à l'écoute de ses réactions. Elles participent quotidiennement aux repas également. En partenariat avec la diététicienne de l'Épicerie sociale des Marolles, qui fournit les repas, elles participent à la constitution des menus et veillent à la prise en compte des allergies et au respect des croyances, du moment que la nourriture est adaptée à votre enfant.
- **Une fonction éducative enfin.** La petite taille du groupe et la présence d'un personnel nombreux permet à chaque professionnelle de prendre davantage de temps pour l'observation de chaque enfant. Les accueillantes sont présentes auprès d'eux, témoignent de l'intérêt pour ce qu'ils font, les regardent, leur sourient, leur parlent, nomment les émotions qu'ils vivent, les préviennent quand elles se déplacent, regardent comment ils entrent en contact et communiquent avec les autres enfants... Les accueillantes s'assurent également que l'espace et l'aménagement répondent aux besoins de chaque enfant et n'hésitent pas à faire des ajustements si nécessaire. L'équipe d'accueil veille à mettre en œuvre l'approche éducative décrite dans le projet d'accueil.

Les accueillant.es ont aussi pour rôle de partager avec vous les moments que passent votre enfant à Badaboum, lors des départs quotidiens ou des réunions de parents par exemple. Il s'agit de vous donner des éléments concrets, des anecdotes, des moments de vie qui vous permettent de mieux comprendre les expériences de votre enfant à la crèche.

En plus des échanges informels, des temps de réunions d'équipe hebdomadaire sont organisés pour échanger sur le développement de chaque enfant. Cela nous permet de croiser les regards entre membres de l'équipe, d'ajuster les pratiques et de s'assurer que chaque enfant bénéficie de l'attention dont il a besoin. Ce sont aussi des moments pour réfléchir ensemble à nos pratiques quotidiennes. C'est pourquoi vous pouvez compter sur chaque professionnel.le pour avoir un retour précis sur votre enfant.

2.2 L'aide ménagère

Elle assure le nettoyage de la crèche aux cotés des accueillantes. Elle s'assure que les conditions d'hygiène sont bien respectées en utilisant les produits adaptés à l'accueil de votre enfant et au respect de l'environnement.

2.3 La responsable : Chloé Gérard

Chloé Gérard est assistante en psychologie et directrice de la crèche. Elle occupe cette fonction à mi-temps. Son horaire et ses coordonnées, ainsi que ceux de l'assistante en psycho-sociale, sont affichés sur la porte du bureau, dans le local d'entrée de la crèche. Si nécessaire, vous pouvez prendre un rendez-vous avec lui en dehors de cet horaire également.

La responsable a pour mission de veiller à :

- la gestion administrative et organisationnelle de la crèche
- la gestion d'équipe et des ressources humaines, l'animation des temps de réunion
- l'accompagnement des changements dans l'équipe (orientation des pratiques...)
- l'application concrète du projet d'accueil ainsi que son évaluation et évolution

- instaurer une approche des relations avec les parents et les enfants qui favorise l'accessibilité à tous et le soutien à la parentalité (notamment en étant la première personne référente si vous rencontrez un problème au sein de la crèche, quel qu'il soit.)
- assurer un rôle d'interface auprès des partenaires, des acteurs locaux, développer des actions permettant une ouverture à la communauté locale
- la gestion quotidienne de la santé, l'éducation à la santé et à la qualité des soins assurés aux enfants
- l'hygiène de la crèche ainsi qu'à celle de l'alimentation. Pour ce qui est des repas fournis par l'Épicerie sociale des Marolles, il établit les menus avec l'assistante psycho-sociale et l'épicerie.

2.4 L'assistante psycho-sociale

L'assistante psycho-sociale travaille à mi-temps à la crèche. Comme pour ce qui est de la troisième accueillante, ce poste n'est pas obligatoire dans une crèche de 14 places. Toutefois, à la crèche Badaboum, nous avons décidé de l'ajouter afin de pouvoir apporter un soutien plus important aux familles les plus vulnérables et qui présentent un risque accru de rencontrer des difficultés ou de subir des violences visibles ou non visibles. L'assistante psycho-sociale prend en charge le volet social en partenariat avec les accueillantes. Elle vous fait visiter la crèche, vous explique le projet d'accueil. Elle s'occupe des inscriptions et du volet administratif de l'accueil votre enfant.

Elle est également la personne de contact si vous avez des questionnements ou des demandes. Elle participe aux observations de votre enfant au quotidien avec les accueillantes dans un rôle de prévention. Elle propose des adaptations dans l'accueil de votre enfant, selon ses besoins. Elle propose également un soutien à la parentalité et accompagne l'équipe dans la gestion de leur charge mentale. Elle soutient l'équipe dans la réflexion sur ses pratiques et leurs mise en œuvre. Elle met ses compétences au service de l'équipe et sollicite le réseau extérieur à la crèche pour garantir un accueil de qualité aux enfants à besoins spécifiques.

L'assistante psycho-sociale est également disponible pour un accompagnement social plus spécialisé ou pour orienter les parents qui le souhaitent vers un.e autre intervenant.e sociale de l'AMO ou un autre service. Ce type d'accompagnement se fait uniquement sur base volontaire, à la demande des parents, en tenant compte de leur temps et disponibilité.

2.5 L'équipe

L'ensemble de l'équipe prend en charge régulièrement une part du travail pas toujours visible et pourtant indispensable pour le bon accueil de votre enfant, notamment :

- suivre des formations
- lire des articles ou des livres en lien avec la pratique
- participer aux réunions d'équipe une fois par semaine
- participer aux réunions pédagogique deux fois par an minimum pour améliorer ou réfléchir à une problématique spécifique
- préparer les réunions de parents, moments de partage et informatifs
- participer à l'entretien quotidien des locaux
- proposer des améliorations dans l'accueil de votre enfant
- préparer les activités et les sorties proposées

2.6 Les stagiaires

La crèche accueille parfois des stagiaires qui se forment aux métiers de l'accueil de la petite enfance. Maximum un stagiaire à la fois et à condition que l'ensemble de l'équipe soit d'accord et dans la mesure où

l'intérêt et le bien être des enfants restent la priorité. Elles/ils sont suivie.s par un.e monitrice de stage de leur école et par une accueillante de la crèche.

2.7 Les bénévoles

La crèche peut accueillir un bénévole à condition que l'ensemble de l'équipe soit d'accord et dans la mesure où l'intérêt et le bien être des enfants restent la priorité. L'engagement du/de la bénévole doit s'inscrire sur une longue durée et sur une fréquence régulière et bien définie afin de garantir au maximum la stabilité du groupe d'adultes en présence régulière avec les enfants. Le nombre d'adultes régulièrement au contact des enfants est aussi une donnée prise en compte afin de ne pas être une source de perturbation pour ceux-ci.

3 Santé et bien être

3.1 Suivi de santé

La crèche assure une surveillance médicale préventive et de la santé en collectivité. Ceci à plusieurs implications dans l'accueil de votre enfant :

- un certificat médical d'entrée fourni par vous spécifiant le fait que son état de santé lui permet de fréquenter une collectivité d'enfants, les implications éventuelles de son état de santé sur la collectivité ainsi que les vaccinations réalisées dès le 1^{er} jour de familiarisation.
- l'accueil d'un enfant malade n'est possible que selon les modalités déterminées par l'ONE et à condition qu'un certificat médical atteste qu'au moment de l'examen, l'affection dont souffre l'enfant ne l'empêche pas de fréquenter la crèche.
- la preuve de la réalisation des vaccinations dans le respect du schéma élaboré par la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- la présence du carnet de santé de l'enfant dans la crèche quand l'enfant s'y trouve.

Les modalités obligatoires en matières de santé sont fixées par l'ONE et sont reprises dans le contrat d'accueil (vaccins obligatoires, certificat médical d'entrée...).

Si nous ne faisons pas de suivi médical au sein le crèche, nous sommes disponibles pour répondre à vos questions ou trouver avec vous les professionnels adaptés. Un référent ONE est toujours joignable pour toutes questions en la matière. Par ailleurs, le personnel de la crèche est attentif aux signes de mal être de l'enfant et veille à prévenir les parents en cas de besoin. Si la situation le nécessite, un médecin peut être contacté pour avoir un avis supplémentaire et, en cas d'urgence, le 112 sera appelé.

Au minimum, le directeur ainsi que l'assistante psycho-sociale sont titulaires d'un certificat de premiers secours et aux premiers soins à apporter aux tout petits.

3.2 Accueil des enfants à besoins spécifiques

Nous souhaitons pouvoir accueillir chaque enfant au mieux selon ses besoins. C'est pourquoi si votre enfant présente des besoins spécifiques (handicap, problème de développement...), nous évaluerons avec vous et l'équipe si nous sommes en mesure de l'accueillir avec les aménagements éventuellement nécessaires (infrastructure adéquate, moyens nécessaires pour offrir un accueil de qualité...). Un référent ONE nous accompagnera également pour garantir un accueil de qualité.

Pour les enfants présentant des allergies, rien ne s'oppose à leur venue.

Dans des cas particuliers, par exemple si l'équipe se pose des questions par rapport aux besoins d'un enfant qui n'est pas identifié comme ayant des besoins spécifiques et s'interroge si la qualité de l'accueil qui lui est proposé est adaptée et suffisante, nous travaillons notamment avec l'équipe enfant du Service de Santé Mentale de l'ULB et avec les consultations ONE de l'Entr'aide des Marolles afin d'entamer un processus de supervision et recevoir un avis extérieur.

3.3 Alimentation

3.3.1 Allaitement

Dans la mesure du possible, nous demandons aux mamans qui souhaitent continuer à donner le lait maternel de tirer leur lait et de nous le donner chaque matin. Il est dès lors directement placé au frigo. Si vous désirez venir allaiter votre enfant, c'est avec les accueillantes que vous devrez vous organiser afin que ceci se fasse dans les meilleures conditions pour votre enfant, vous et nous. Un espace fermé et à l'abri des regards peut également être mis à disposition dans le local d'entrée de la crèche, n'hésitez pas à l'utiliser.

Dans le respect des règles de l'AFSCA, une étiquette apposée sur le contenant doit indiquer le nom de l'enfant et la date à laquelle le lait a été tiré.

3.3.2 Lait artificiel

Nous vous demanderons d'apporter le lait dans une boite fermée, obligatoirement. Nous vous demandons d'amener les biberons et tout le matériel nécessaire.

Dans le respect des règles de l'AFSCA, les laits en poudre peuvent être fournis sous forme de dosettes ou dans leur emballage d'origine. Dans tous les cas, une étiquette doit indiquer le nom de l'enfant et la date de préparation. Dès l'inscription, il est signalé aux parents que les risques en matière de sécurité alimentaire (contamination) sont moindres si le lait en poudre fourni l'est dans son emballage d'origine, neuf et encore scellé. Cette méthode est donc privilégiée.

3.3.3 Nourriture solide

Lorsque votre pédiatre ou médecin aura donné son accord et que vous aurez commencé à servir de la nourriture solide à votre enfant à la maison, nous pourrons faire de même à la crèche.

A la crèche Badaboum, les repas sont fournis par les parents. Sur demande des parents, une partie des repas peut également être fournis par l'Epicerie sociale des Capucines qui nous propose chaque jours des plats diversifiés.

Dans les deux cas, nous veillerons, vous et nous, à ce que les aliments soient séparés le plus possible (pas de stoemp) afin que votre enfant puisse au mieux découvrir et apprécier chaque nouvelle saveur. Afin de favoriser une alimentation saine, nous privilégions les laitages et fruits frais comme goûter.

Pour les repas fournis par les parents, les produits préemballés industriellement doivent être fournis dans un emballage fermé. Dans le respect des règles de l'AFSCA, une étiquette doit indiquer le nom de l'enfant et la date de préparation. De plus les parents sont responsables de la sécurité des repas apportés (fraîcheur, mode de préparation...) tandis que la crèche est responsable à partir de la réception des repas (conservation à froid, réchauffement...).

Le sujet des risques liés à cette pratique sera systématiquement et entièrement abordé avec les parents dès la première rencontre, dont le transport des repas jusqu'à la crèche. Notez que si les parents ne disposent pas d'un contenant permettant le transport des repas dans de bonnes conditions, la crèche le leur en fournira un gratuitement.

Lors de la réception des repas à la crèche, s'il s'avère qu'un repas apparaît non adapté à un enfant en tenant compte de son âge, de ses goûts, de ses besoins ou si un repas semble altéré, contaminé... L'accueillante qui le réceptionne demandera aux parents d'aller en chercher un autre. Si ce n'est pas possible par manque de temps ou de moyen, l'enfant pourra toujours bénéficier d'un repas en provenance de l'Epicerie sociale. En aucun cas, un repas inadapté ne sera servi à l'enfant. De même, ce motif ne peut justifier que l'enfant ne soit pas accueilli par la crèche.

Sur base de présentation d'un certificat médical, le menu pourra être adapté notamment pour respecter les allergies.

3.4 Sommeil

Le sommeil est un enjeux crucial pour chaque enfant. Au même titre que ses périodes d'activités, que son alimentation, il est essentiel à la santé.

Évoluant avec l'âge, il est également différent d'un enfant à l'autre. C'est pourquoi, dès le premier contact que nous aurons avec vous, les besoins et habitudes de sommeil de votre enfant feront partie des sujets que nous aborderons. Quels sont les signes de fatigue manifestés par votre enfant, quelles sont ses habitudes de sommeil, qu'est-ce qui l'aide (gestes, doudou, tétine, rituels...) ? Toutes ces questions nous permettront de respecter ses rythmes et ses besoins en la matière et qu'il se sente en sécurité dans ce moment qui implique la séparation et le lâcher prise.

Lors de chaque moment de repos, les accueillantes seront vigilantes à la sécurité des enfants. Chaque enfant se voit attribué un lit sur lequel une photo de lui est collée et son nom écrit. Les doudous sont placés dessus et participent à l'identification des lits par les enfants. Les lits étant en libre accès, un enfant qui le souhaite peut toujours aller chercher son doudou s'il en ressent l'envie.

Vous trouverez plus de détails sur la façon dont les temps de repos sont proposés aux enfants en fonction de leur âge au chapitre 5 et plus spécifiquement au point 5.2. Toutefois, c'est avant tout votre enfant, avec ses particularités, son caractère unique, les signes qu'ils nous transmettent..., qui seront nos guides en la matière, afin de toujours lui donner la possibilité de se reposer en fonction de ses besoins, au-delà des temps collectifs prévus à cet effet.

Pour respecter les besoins de sommeil de chaque enfant, dès lors qu'un enfant est réveillé et témoigne aux accueillantes son désir d'activité, il peut sortir du dortoir et regagner un espace d'activités approprié à son besoin de dépense d'énergie. Dans le même ordre d'idée, la disposition des lits et leur attribution aux enfants fait l'objet d'une réflexion en équipe. Par exemple, un enfant qui a tendance à faire des siestes courtes ou à avoir besoin d'un accompagnement particulier à l'endormissement pourra être placé plus ou moins proche de l'entrée ou plus ou moins au centre de la pièce pour faciliter cela tout en respectant les besoins des autres enfants.

4 Approche éducative et qualité de l'accueil

Les différentes pratiques qui ont court à la crèche sont issues de plusieurs courants pédagogiques. Par choix, aucun n'est privilégié en particulier. L'équipe continue de se former et de s'informer en multipliant les références théoriques en prenant partout ou elle l'estime utile et pertinent, ses sources d'inspiration. L'équipe veille à se tenir informée et à jour quant aux évolutions dans les pratiques.

4.1 La place active de votre enfant

Comme explicité au point 1.4, notre projet d'accueil est construit à hauteur d'enfant et basé sur trois mots clés : écoute, exploration, confiance. Cette philosophie a pour objectif de proposer un cadre à votre enfant qui lui permette de devenir plus autonome, de développer lui-même son imagination par ses propres découvertes, ses capacités et ses envies. En d'autres termes, il s'agit pour nous de voir votre enfants comme un être compétent, de soutenir son désir de découvrir le monde qui l'entoure. L'autonomie (prendre des décisions et agir en conséquence) ne doit pas être ici confondue avec l'indépendance (ne dépendre de rien ni de personne).

Concrètement, nous sommes attentif à être à l'écoute de votre enfant et à limiter nos interventions au nécessaire. Cela implique que nous lui laissions le choix de ses activités et de la manière dont il les vit. A cette fin, divers jeux lui sont proposés et les pièces où il évolue sont aménagées de manière à ce qu'il puisse acquérir par lui-même les différentes étapes de son développement psychomoteur. Le tout en tenant compte des limites que représente sa sécurité et celle d'autrui.

Au quotidien, votre enfant est notre baromètre. En fonction de ses heures de sommeil, ses heures de repas, ses goûts et autres, toute la période d'accueil sera organisée le plus possible de façon individualisée. L'enjeu pour l'équipe sera donc de considérer chaque enfant en tenant compte de la collectivité et, inversement, de concilier le fonctionnement de la collectivité avec les enfants qui la composent. Ne pas faire avec tous de la même façon est gage d'équité.

Une place active est toujours offerte aux enfants à tout moment de la journée. Lors des repas, nous parlons beaucoup à l'enfant en lui demandant s'il veut boire, si c'est bon, nous lui disons ce qu'il mange... S'il veut quitter la table pour aller jouer, il en a la possibilité. La même logique est mise en place lors de soins pour lesquels, quand l'enfant devient plus grand, nous l'invitons à participer.

Le temps est également au centre de notre réflexion : nous veillons à donner le temps nécessaire à votre enfant de faire ce qu'il est en train de faire et à prendre le temps quand nous nous adressons à lui. A la crèche, il a le temps de réfléchir, d'hésiter, d'essayer, d'échouer, de tenter et de retenter...

Le temps « nécessaire » implique de prendre en compte l'enfant, ses capacités, son âge, ses émotions, sa personnalité... Le soutien que nous lui proposons en fonction de ses besoins peut aller de la « simple » présence à une aide plus directe, mais nous essayons de privilégier le minimum d'intervention afin de lui laisser cette possibilité d'agir par lui-même et de mobiliser ses propres ressources.

Cette démarche implique de notre part une vigilance quant aux limites de chaque enfant et ce afin de ne pas les confronter à des obstacles insurmontables inutilement ou qu'il se retrouve dans une position dans laquelle il ne peut pas s'en sortir ou trouver une solution par lui-même.

4.2 Les activités

Quand on pense au mot « activité » pour un enfant de moins de 3 ans, on imagine facilement le fait de se tourner, de faire tomber un objet, de remplir un seau, de ramper, de reculer, de courir, de sauter, de danser, d'attraper, de babiller, de pousser...

Au-delà de celles-ci, deux types d'activités sont tout aussi essentielles au bien-être de l'enfant :

- les activités qu'on aurait tort de qualifier de « passive » comme sourire, penser, imaginer, rêver, observer...

- les activités en lien avec les besoins fondamentaux parfois vues comme banales ou obligatoires comme le repas, les moments de change, les soins, le fait de s'habiller...

A la crèche « Badaboum », tout est activité, et pas seulement les moments de jeux ou d'éveil, et le temps consacré à chacune de ces activités est valorisé, de même que les initiatives de votre enfant dans chacune d'entre elles. Il est libre de prendre une place active et les accueillantes prennent le temps nécessaire à ce qu'il puisse s'exprimer et agir sans pression.

A la crèche, la plupart des temps d'activité sont libres et certaines activités sont proposées. Les activités libres impliquent que l'initiative appartient à votre enfant. Il a accès à du matériel, à de l'espace et à du temps et mobilise le tout comme il l'entend, sans que les accueillantes lui disent comment faire ou que faire. En plus d'être présentes et disponibles pour votre enfant, elles veillent essentiellement à garantir la sécurité de tous, notamment des tout-petits, en délimitant des espaces suffisamment grands dédiés à chacun, à chaque âge et pour que différents types d'activités puissent coexister harmonieusement.

Les activités proposées aux enfants incluent les repas, les temps de repos, les rituels quotidiens dont le moment de se dire bonjour à tous le matin, la petite chanson du moment de ranger les jouets, le temps de raconter des histoires ou de chanter des chansons en groupe, notamment entre le temps du repas et de la sieste... Certaines de ces activités incluent l'ensemble des enfants et d'autres sont organisées en plus petits groupes, par tranches d'âge ou en fonction des envies des enfants.

En plus des activités quotidiennes, certaines activités proposées peuvent être hebdomadaires ou même saisonnières. Ainsi, par exemple, un atelier musical collectif est proposé à la crèche une fois par semaine et, à chaque changement de saison, les enfants sont invités à participer à la décoration de la crèche sur le thème de la nouvelle saison qui débute.

Les enfants qui ne souhaitent pas participer à ces activités ne sont pas obligés. Dans ce cas, les accueillantes peuvent leur proposer une alternative : une autre activité proposée ou un temps d'activité libre. Quel que soit le type d'activité, les accueillantes veillent quand cela est nécessaire à prendre le temps de les expliquer, de les décrire au préalable à chaque enfant afin il puisse explorer et faire des expériences en sécurité (sortie à la bibliothèque, atelier musique, sortie au parc...). Nous veillons à appliquer un cadre cohérent et stables, adaptés au niveau de développement et aux besoins des enfants.

Nous organisons des sorties hors de la crèche, auquel votre enfant pourra participer si vous donnez votre autorisation. Parmi ces activités, votre enfant pourra se rendre à la bibliothèque publique Bruegel qui propose des activités pour les enfants dont la lecture de contes. Cette sortie est organisée idéalement une fois par mois, toujours le même jour. Avant de s'y rendre, les accueillant.e.s en parlent aux enfants et aux parents, leur explique où ils se rendent et pourquoi faire. Les accueillant.e.s utilisent des photos du trajets, de l'intérieur de la bibliothèque et de l'atelier de lecture pour illustrer l'activité. Pour s'y rendre il est nécessaire de traverser deux petites rues. Les parents qui le souhaitent peuvent nous rejoindre lors des activités extérieures. Lors de la première visite, nous vous montrerons ces espaces extérieurs en photos ainsi que les trajets qui y mènent.

5 Des espaces de vie pensés pour les enfants

5.1 Les espaces d'activités intérieurs

Les locaux de la crèche auxquels ont accès votre enfant sont équipés et pensés pour qu'il puisse se déplacer en toute liberté, en sécurité et en confiance. Les coins des murs et des meubles sont protégés, les espaces sont suffisamment étendus et spacieux pour permettre aux enfants d'explorer et de jouer. Ils sont de plein pied.

Les pièces d'activités disposent de grande baies vitrées qui permettent une bonne luminosité naturelle. Les vitres sont équipées de films disposés de façon à garantir à la fois une intimité pour votre enfant, d'éviter le rayonnement directe du soleil et, grâce à des zones libres, d'offrir des possibilités de regarder ce qui se passe à l'extérieur afin de laisser libre court à sa curiosité et son imagination.

Pour accueillir les enfants qui sont en train d'acquérir la position assise et ceux qui font leurs premiers pas, une partie de la surface est couverte de tapis un peu plus épais que le reste du sol mais suffisamment stable afin d'éviter les bobos dus aux chutes inévitables et faisant partie de l'expérience et garantir que leurs expériences restent positives.

Les salles d'activités et les chambres sont séparées afin de ne pas réveiller les enfants qui se reposent. Elles sont proches et facile d'accès pour les enfants qui souhaitent se reposer.

Les deux salles d'activités peuvent, en fonction des besoins des enfants, être séparées ou ouvertes l'une sur l'autre afin de permettre à différents types d'activités d'avoir lieu en même temps pour répondre aux désirs des enfants en fonction de leur âge et de leur énergie du moment. De même, des espaces plus ou moins grands peuvent être délimités de manière symbolique dans chacune des salles afin de les dédiés à un groupe en fonction de sa tranche d'âge, de ses désirs communs ou à un type d'activité.

Une zone délimitée par des barrières transparentes est réservée aux tout petits. Elle fait un minimum de 2m2 par enfant de moins de 1 ans présent simultanément. Ce n'est pas la seule zone où ils peuvent jouer, mais les autres enfants, plus grands, n'y ont pas accès. Cette zone se trouve à l'abri des espaces de circulation de la crèche et des espaces dédiés à des activités plus dynamiques ou bruyantes. Le matériel qui s'y trouve est spécifiquement adaptés aux plus petits (différentes matières à toucher, jeux à pousser, à tirer...) et il y a suffisamment d'espace libre au sol pour pouvoir se retourner en toute liberté et sécurité. Les tapis sont plus présents que dans les autres zones pour les jeux au sol. Régulièrement, une accueillante leur propose des jeux, les accompagne spécifiquement et replace les jouets de manière à permettre aux enfants de les reprendre.

Les locaux sont nettoyés tous les jours et maintenus propres. Les normes de l'ONE en matière de température et de degré d'humidité sont respectées et vérifiées au moyen de détecteurs.

5.2 Les activités extérieures

Par dérogation de l'article 4 de l'annexe 1 de l'arrêté du gouvernement de la communauté française du 2 mai 2019 octroyée par l'ONE, la crèche Badaboum ne dispose pas d'espace d'activités extérieures privé.

Pour autant, les activités extérieures sont bien présentes et occupent une place importante ! Les sorties à la plaine Pieremans sont très régulières. La plaine se trouve à l'arrière de la crèche et dispose d'un bac à sable, de gazon, d'arbres, d'un petit château avec un toboggan pour les plus grands... Un aménagement unique dans les Marolles. La plaine est sécurisée par une barrière et il n'est pas nécessaire de traverser de rue pour s'y rendre.

Du point de vue de la crèche, la plaine Pieremans remplit les mêmes fonctions que l'espace d'activités extérieures. Elle est utilisée pour soutenir l'exploration, la liberté de mouvement, développer la relation avec les accueillantes, entre enfant (socialisation), l'autonomie...

Compte tenu de son accessibilité, on y amène l'équipement manquant en fonction des besoins et envies des enfants (couverture à mettre sur la pelouse, jouets identiques à ceux qui se trouvent à l'intérieur, ballons, vélos, sceaux, pelles...) pour que l'espace et son aménagement s'inscrivent le plus possible dans le prolongement de ce qui est construit et pratiqué dans les espaces d'activités intérieures. La principale différence est que les enfants sont habillés en fonction de la météo quand ils y ont accès, sans oublier la possibilité de découvrir la nature.

Le personnel de la crèche connaît bien cet espace, il en connaît les ressources (équipements présents et aménagement), les contraintes (déplacement, emmener le matériel sur place, les dangers potentiels (espace public accessible à tous mais assez peu fréquenté). Les accueillantes veillent à garantir la sécurité des enfants en tenant compte de ces éléments.

Les parents peuvent y être présents s'ils le désirent. En tout cas, le lieu leur est présenté dès la première rencontre avec eux ainsi que le trajet pour s'y rendre notamment pour se rendre compte de la facilité d'accès et de la sécurité du parc.

Et pour sortir même quand il pleut, un parc de jeu délimité par un ensemble de barrières, chacune munie de panneaux équipés de matériel spécialement conçu pour soutenir le désir de découvrir de votre enfant, est installé sur l'espace public qui se trouve devant la crèche et directement accessible aux enfants depuis les espaces d'activités intérieurs. Il est abrité de la pluie par les terrasses des étages supérieurs qui lui servent d'auvent. Le sol du parc est composé de dalles de mousse stables. La découverte sensorielle est au cœur de cette expérience : l'ouïe, en manipulant toutes sortes d'objets sonores, le toucher, avec différentes textures, la vue, l'équilibre... Cet espace clos et n'est pas accessible aux enfants extérieurs à la crèche.

5.3 Le matériel d'activité

5.3.1 Type de matériel

L'ensemble du matériel disponible dans la crèche répond à une série de critères essentiels. Il doit :

- être aux normes européennes et être en bon état
- être facile à nettoyer et à désinfecter
- permettre de répondre aux besoins variés des enfants
- être en suffisance pour permettre de renouveler les découvertes et le partage
- être adapté à l'âge de chaque enfant (pas d'objet trop petit, adaptés à la mise en bouche...)
- avoir été choisi par l'ensemble de l'équipe pour l'apport éducatif

Nous mettons à disposition de votre enfant différents types de matériel, selon son âge et ses envies, qui peuvent être catégorisés ainsi :

- Les blocs divers

Des blocs en bois de différentes tailles, des blocs type Duplo, de gros blocs pour construire... Des blocs, il en existe pleins de sortes. Nous en proposons des variés afin de permettre à votre enfant de construire, empiler, transvider et même transporter.

- Les figurines de toutes sortes

Des animaux, des personnages de toutes sortes,... Des figurines de tous les types et formats sont réunies dans un bac pour laisser les enfants les explorer. Autant les filles que les garçons pourront s'amuser librement avec des figurines.

- Les « trucs qui roulent »

Des camions, des voitures, des tracteurs, des motos, des balles, des ballons... Ces objets de toutes tailles et formes permettent à votre enfant de découvrir le mouvement et nourrir leur imaginaire

- Les livres

Nous avons des livres pour chaque âge. Certains sont disponibles dans le cadre d'une lecture accompagnée et d'autres sont laissés à disposition dans le coin lecture pour que votre enfant puisse s'en saisir lorsqu'il le souhaite.

- Le matériel créatif

Ce matériel est mobilisé avec l'accompagnement d'une accueillante. Il s'agit de matériel d'art libre avec lequel votre enfant pourra laisser aller toute sa créativité. De la peinture, des feuilles, des cartes de couleur, des crayons, de la colle et du matériel de récupération pouvant être transformé, selon les envies du moment.

- Le matériel sensoriel

De la pâte à modeler, de pots de légumineuses à transvider, de riz, des tissus et des objets à toucher et à manipuler pour les plus jeunes, des miroirs... les propositions sont nombreuses pour permettre

à votre enfant d'explorer ses sens et de manipuler, transvider, transporter... (pour les tout-petits, les objets les plus petits comme le riz sont scellés dans des contenants sécurisés).

- Le matériel pour le développement psycho-moteur

Nous possédons des blocs en mousse, des cerceaux, des tunnels... tout le matériel nécessaire pour proposer des activités de psychomotricité à votre enfant, quelque soit son âge. Ce matériel lui permet de bouger, de grimper, de se laisser tomber, de courir...

- Les jeux d'imitations

Votre enfant aura accès à une petite cuisine, à des ustensiles, des poussettes... A cela s'ajoutent une série d'accessoires lui permettant de se costumer, de jouer à imiter et de laisser libre cours à son imagination. Des miroirs installés sur les murs lui permettent de prendre conscience de son corps, de ses postures et d'en jouer.

- Les poupées

Des poupées à nourrir, à cajoler, dont il faut prendre soin... Les poupées de différentes couleurs, de différentes tailles et formes sont essentielles, autant pour les garçons que pour les filles.

- Les instruments de musique

Nous mettons à disposition de votre enfant des objets musicaux pouvant faire des bruits particuliers pour qu'il découvre les sons et la musique (percussions, instruments à vent, à corde..). Lors de l'atelier musical hebdomadaire, il peut également manipuler certains instruments, notamment des percussions.

5.3.2 Mise à disposition du matériel

Une partie du matériel est libre d'accès pour votre enfant. Il peut venir se servir dans les meubles bas et les bacs transparents sur lesquels sont collées des photos de ce qui s'y trouve. Des livres sont également accessibles librement dans l'espace lecture. Les accueillantes le laissent explorer et se servir selon ses envies.

Du matériel est également répartis sur le sol des locaux d'activités chaque jour par l'équipe, dès l'arrivée du premier enfant et au fil de la journée. Les accueillantes veillent à mettre à disposition du matériel apprécié par chaque enfant et de proposer des jouets variés (forme, taille, utilisation...) et pour tous les âges. Nous faisons en sorte qu'il y ait suffisamment de matériel et une partie de celui-ci est changé de temps en temps afin d'inviter les enfants à le découvrir et à la redécouvrir. Une partie reste fixe afin de servir de repère pour les enfants.. Et quand les enfants négocient entre eux, par exemple en prenant un objet à un autre enfant, ces moments servent avant tout à mieux se connaître soi-même et à découvrir les relations avec l'autre, c'est pourquoi nous évitons d'intervenir si ce n'est pas utile.

Une partie du matériel est mis à disposition dans le cadre d'activités particulières, proposées par les accueillantes : bricolage, lecture en groupe, atelier musique, psychomotricité... Votre enfant pourra prendre part à ces moments ou même les solliciter s'il le souhaite.

6 La vie à la crèche

6.1 La familiarisation

Toute entrée à la crèche Badaboum est précédée d'une période de familiarisation. Ce terme désigne une série de moments courts que votre enfant passera à la crèche, avec et sans vous, pour faciliter la transition, pour lui et pour vous, entre le cocon familial et la crèche. Cette période permet à votre enfant de se créer des nouveaux repères et de tisser de nouveaux liens avec les accueillantes et les autres enfants, de se familiariser avec ce nouvel environnement, ses sons, ses espaces, ses odeurs... Elle vous permet de rencontrer l'équipe et d'expérimenter la crèche de l'intérieur.

Sur les 15 jours qui précédent l'entrée de l'enfant à Badaboum, un minimum de 10 moments de familiarisation sont prévus : en général, 5 la première semaine et 5 la seconde. Chacun durera entre 30 et 45 minutes maximum. Ce temps est adapté en fonction de l'état émotionnel de chacun. Ainsi, il est raccourci si votre enfant pleure ou angoisse ou si vous vous sentez mal à l'aise par rapport à cela. A l'inverse, si le besoin se fait ressentir, la séance peut être prolongée. Cette familiarisation peut se faire différemment selon l'âge et le développement de votre enfant.

Après un premier contact avec l'assistante psycho-sociale afin de réfléchir ensemble au sens des différentes étapes de la familiarisation et de voir si des ajustements sont à envisager (augmentation des moments de familiarisation, étalage de ces moments, rallonge ou réduction des temps de familiarisation...), les parents ou autre personne s'occupant de l'enfant sont reçus par l'accueillante référente et la familiarisation débute.

Comme les échanges lors de l'inscription, cette période nous permet de découvrir les habitudes, le vécu, les goûts de votre enfant en le voyant évoluer dans son nouvel univers tout en étant à votre écoute pour recueillir les informations que vous souhaitez échanger avec nous. L'arrivée en milieu d'accueil peut susciter des questions ou des craintes bien naturelles. Il est important de les partager car, en fonction de celles-ci, cela nous permet d'y répondre adéquatement. Ce premier temps partagé ensemble (lui, vous et nous) favorise l'intégration à la crèche. Nous souhaitons, au cours de ce moment privilégié, construire une relation de confiance mutuelle et permettre ainsi à votre enfant de s'épanouir sur ce nouveau chemin de vie.

Si la façon dont s'effectue la période de familiarisation, dans son organisation concrète, peut être amenée à être adaptée, les objectifs qu'elle poursuit et les principes qui la guident sont non négociables. En cela, le bien être de votre enfant, son rapport à l'environnement, son rapport aux accueillantes et aux autres enfants, son rapport à la séparation, seront des critères prépondérants pour déterminer si des adaptations sont envisageables ou souhaitables. C'est aussi pourquoi la période de familiarisation est obligatoire, même si l'enfant est déjà allé en crèche ou si vous connaissez déjà Badaboum.

Une fois la familiarisation terminée, vous pourrez toujours entrer dans la section, si vous le souhaitez, notamment pour déposer votre enfant et lui dire au revoir ainsi que pour venir le chercher. Vous et nous serons attentifs aux signaux envoyés par votre enfant pour évaluer la meilleure démarche qui lui convienne à cet égard. Pour assurer des transitions paisibles entre vos bras et le milieu d'accueil, une zone est délimitée à l'entrée de la 1ere zone d'activité dans laquelle les parents ont libre accès.

Pour ce qui est de l'accueil d'un enfant dont l'un des parents est en formation via Actiris, la familiarisation est identique à celle d'un accueil classique.

Toutefois, dans le cas particulier où aucun des parents d'un enfant d'au moins 1 an n'est en mesure de s'y tenir :

- soit parce que les deux suivent une formation ET que les organismes de formation n'ont pas accepté de négocier ET sans possibilité d'avoir une autre personne connue de l'enfant pour l'accompagner lors de la familiarisation
- soit parce qu'il s'agit d'une famille monoparentale ET que l'organisme de formation n'a pas accepté de négocier son absence ET sans possibilité d'avoir une autre personne connue de l'enfant pour l'accompagner lors de la familiarisation,

=> sera tout de même exigé un minimum de 3 moments de familiarisation en présence des parents ou d'une personne connue de l'enfant suivi par l'absence progressive de celle-ci.

Pour les enfants de moins de 1 an, cette exception ne sera pas applicable. De même, si votre enfant, même s'il a plus de 1 ans, montre des signes que cette adaptation ne lui convient pas, la crèche et les parents sont libre de réadapter la familiarisation en augmentant le nombre et la durée des moments en présences des parents. L'intérêt et le bien-être de l'enfant primeront toujours dans l'organisation de la familiarisation.

6.2 Une journée à Badaboum

Les âges :

les « petits » : de + ou - 3 mois à + ou - 1 an

les « moyens » : de + ou - 1 an à + ou - 20 mois

les « grands » : de + ou - 20 mois à 3 ans

Ces trois catégories sont données à titre indicatif. Ce qui prime avant tout, reste votre enfant, son rythme d'évolution et son confort. Elles ne représentent absolument pas des objectifs à atteindre ou des normes auxquelles se conformer.

6.2.1 L'accueil

L'accueil se fait entre 8h et 9h30 maximum.

Avant d'entrer dans la section, vous veillez à ce que votre enfant soit habillé de façon à lui permettre de se mouvoir à son aise et d'être confortable. Une table à langer est mis à votre disposition si vous en avez besoin. Les affaires sont déposées dans le casier individuel de votre enfant.

Une des accueillante vient à la rencontre de votre enfant à l'entrée de l'espace d'activités. Elle reçoit toute information utile de votre part : comment s'est passé le retour de la crèche la veille, la nuit, quelles émotions/sentiments du matin... Ce sera l'occasion de lui remettre le cahier de transmission de votre enfant. Dans celui-ci, peuvent être consignés : les heures de repas, le sommeil, votre appréciation sur la quantité et la qualité de repas pris à la maison ainsi que les remarques et questions éventuelles. Durant ce moment, nous vous demandons toute votre attention, même brièvement.

Quant à la séparation, nous insistons pour que les parents disent au revoir à leur enfant et ne partent jamais à leur insu. Ce moment fait partie des rituels qui viennent rassurer votre enfant au quotidien.

Lors de l'accueil, les enfants sont également invités à déplacer leur photo du panneau intitulé « maison » sur le panneau « crèche » pour signifier leur arrivée.

6.2.2 Jeux et exploration

Depuis l'arrivée de votre enfant et jusqu'à ce que tous les enfants soient là, il a accès à des jeux libres. Ensuite, vient le temps de la chanson du matin, proposée à l'ensemble du groupe. Puis, chacun.e dit bonjour à une petite marionnette. On regarde sur le panneau « maison » quel enfant n'est pas présent et on le dit aux enfants. A travers ce rituel chaque enfant peut situer qui est là ou non et pour quelle raison. Cette routine permet d'agrandir le sentiment de sécurité de votre enfant et de lui faire comprendre les raisons des absences de ses camarades.

Un nouveau temps d'activité libre suit ce moment. Vers 11h, il se clôture par le rangement du matériel, au rythme d'une chanson rituelle, permettant de marquer le changement d'activité. Les enfants sont invités à participer avec les accueillantes à un petit rangement des jeux dans les bacs.

6.2.3 Le repas

Vers 11h, les accueillantes disposent les tables pour aménager un espace repas. Les « moyens » et les « grands » sont invités à passer à table en chanson et à se laver les mains, également en chanson.

- « Les petits »

Pour les tout-petits qui prennent des biberons, l'heure du repas dépendra du dernier repas noté dans le carnet de transmission ou des signaux de faim.

- « Les moyens »

Pour les plus petits des « moyens », les repas sont donnés à chaque enfant par l'accueillante en face à face. Pour les plus grands des « moyens », nous leurs apprenons tout doucement à manger seul avec une cuillère.

- « Les grands »

Pour les « grands », une première assiette est servie par les accueillantes afin de s'assurer que votre enfant a bien tout ce qui est nécessaire à son équilibre alimentaire (légumes, féculents, protéines). Ensuite, c'est votre enfant qui va choisir s'il souhaite plus de légumes et de féculents pour une seconde assiette .

De l'eau est proposé à tous les enfants selon ses besoins. Le repas se clôture par le lavage des mains et du visage. Les plus grands s'essuient seuls à l'aide d'un linge humide qui leur est remis. Lorsqu'un enfant à terminé, il peut accéder aux espaces de jeux disposés dans l'espace.

A noter que l'eau est accessible à tout moment de la journée, directement par les enfants, sur un petit chariot à roulette, et que les accueillantes leur en proposent régulièrement.

6.2.4 *La sieste*

Attention : nous ne réveillerons jamais un enfant qui dort. Nous vous conseillons, dès lors, d'appeler la crèche afin de vous assurer de son éveil quand vous venez le chercher.

- Les « petits »

Afin de respecter le rythme de votre enfant, nous adaptons ses moments de sieste aux indications qui nous ont été communiquées lors de l'accueil, mais également par la connaissance de ses habitudes et les signes de fatigue qu'il renvoie.

- Les « moyens »

Le dortoir est disponible afin que les plus jeunes puissent encore dormir le matin et/ou l'après-midi en fonction de leurs besoins.

- Les « grands »

Vers midi, une sieste leur est proposée sous le regard attentif des accueillantes. Deux heures de repos leur sont possibles.

Les enfants se réveilleront sans l'intervention des accueillantes. Ils pourront dès lors rejoindre la zone d'activité et nous leur donnerons un livre ou un jeu calme en attendant que toutes les siestes prennent fin. S'ils débordent d'énergie, des jeux plus dynamiques seront disponible dans la zone d'activité voisine, plus éloignée de l'espace de repos.

6.2.5 *Le goûter*

Le goûter est proposé à table vers 15h.

- les « petits »

Des fruits avec de l'eau comme boisson.

- les « moyens » et les « grands »

Un goûter de féculents ou de laitages, le tout toujours accompagné de fruits et d'eau comme boisson.

6.2.6 *Les jeux et l'exploration*

Partant du principe que tout est activités pour les enfants, il est question ici des activités autres que celles décrites précédemment (repas, routines, sieste...). Deux types d'activités sont pratiquées : libres et proposées. Les activités ne sont pas obligatoires afin de favoriser la découverte de nouveaux centres d'intérêt et de gagner en autonomie.

- Les « petits »

L'espace d'activité est aménagé de façon à ce que tous les enfants soient en sécurité et y trouvent des jeux adaptés à leur âge. Pour les plus petits qui ne se déplacent pas encore, des tapis de sol sont disposés ainsi que des tapis de jeux. Ces espaces sont délimités par des barrières transparentes afin de signifier aux plus grands qu'ils sont réservés aux tout-petits.

Nous disposons les jouets en arc de cercle autour de la tête de l'enfant, de façon à stimuler leur curiosité, leurs déplacements et à faciliter la préhension des jouets. Ces derniers évoluant avec l'enfant, au fur et à mesure, sont disposés de plus en plus loin, mais toujours accessibles, pour le stimuler dans ses rotations et son ramping. Différentes sortes de modules sont toujours disposés afin de favoriser sa motricité. Des livres sont également accessibles.

- Les « moyens » et les « grands » :

La section est répartie en différents petits coins permettant ainsi à l'enfant d'explorer ou jouer avec ce dont il a envie :

- Un coin doux, où votre enfant pourra s'isoler en cas de besoin
- Un coin lecture avec des livres à disposition et des petits fauteuils où s'installer
- Un coin de psychomotricité avec des jeux plus dynamiques
- Un coin « symbolique » pour se créer des histoires devant le miroir avec des tissus et des costumes par exemple
- Un coin dînette
- Une grande zone libre pour permettre aux enfants de courir ou de jouer à des jeux divers qui demandent plus de place. Cette zone est éloignée de la zone dédiée aux tout petits.

Diverses activités sont par ailleurs proposées par les accueillantes selon le groupe : peinture, dessins, bricolage, chants, lecture d'histoires, musique, jeux collectifs...

6.2.7 *Les soins et la propreté*

La journée est également rythmée par les moments de soins nécessaires au bien-être de votre enfant. Par exemple, les langes sont vérifiés et changés si un besoin est constaté, mais également à des moments réguliers, pour marquer les rythmes et les rituels vécus par votre enfant. Ainsi, son lange sera vérifié et éventuellement changé avant et après la sieste. Nous ne le forcerons jamais à être changé, car il pourrait se bloquer et retarder sa prise d'autonomie. A titre d'exemple, s'il est en activité, en phase d'exploration, nous le laisserons aller jusqu'au bout de son action. De même, nous sommes attentifs lors de la vérification de la couche, à le faire discrètement et à l'abri des autres enfants.

Pour les « grands », nous accompagnons également votre enfant dans son acquisition de la propreté. Si votre enfant est concerné, et après discussion avec vous, nous vous demanderons de le déposer en tee-shirt et en sous-vêtements. C'est une étape très importante où il va acquérir le contrôle de son sphincter. Au début, nous proposons très régulièrement aux enfants prêt pour cette étape de leur développement d'aller sur la petite toilette à des moments précis : après le repas et la sieste ou encore avant une activité. Cette période demandera une collaboration entre vous et nous car il est évident que la propreté doit s'acquérir à la maison autant qu'à la crèche. Ici, nous lui donnerons également une place active en lui proposant de tirer la chasse et au moment de mettre son lange, nous le laissons monter l'escalier pour se coucher sur le coussin de change. En plus de la toilette enfant, la section dispose d'un évier à la hauteur des enfants pour leur apprendre à se laver les mains.

De la même manière, les mains sont lavées avant et après les repas et les dents sont également brossées pour les plus grands. Le brossage des dents : dès l'apparition des premières dents, après le temps du repas, un moment brossage de dents sera proposé à chaque enfant devant l'évier. Ces moments seront avant tout

ludiques et amusants. Lors de ces moments, l'accueillante montrera sur elle même ou sur une poupée comment faire et invitera l'enfant à l'imiter, d'abord sur la poupée, puis sur lui-même.

6.2.8 *Le départ*

Une accueillante raccompagne votre enfant jusqu'à l'entrée et vous fait part des observations du jour. En plus des informations basiques sur les repas et la sieste, elle parle des activités de votre enfant, de ses expériences, de ses émotions observées... Cet échange est précieux dans la mesure où il vise, comme lors de l'accueil, à assurer une continuité entre vous et la crèche. Nous vous demandons de bien vouloir vous rendre pleinement disponible pour ce moment important.

Notez que si vous avez des questions, des difficultés, des inquiétudes... Vous pourrez toujours solliciter un rendez-vous avec notre assistante psycho-sociale (par exemple pour les sujets en lien avec le développement de votre enfant) ou le directeur (notamment pour les sujets d'organisation de la crèche ou du cadre, du personnel).

7 Vers l'école ou de nouvelles aventures

Le moment est venu pour votre enfant de quitter la crèche ? Afin qu'il puisse garder un souvenir de ses copains, nous faisons un petit livre d'adieu avec les mains de chaque enfant (nous faisons le contour de la main de l'enfant et puis il la colorie). Nous expliquerons à votre enfant qu'aujourd'hui, c'est son dernier jour de crèche et qu'il va aller à l'école ou part pour vivre de nouvelles aventures palpitantes.

Votre enfant sera aussi amené à déplacer sa photo sur le panneau « école », pour y rejoindre tous ceux qui ont déjà pris ce chemin.

Ce moment est aussi préparé avec vous, les parents, que ce soit pour vous rassurer si vous avez des craintes ou vous proposer de vous accompagner dans vos démarches : recherche d'école, inscription, explications du système scolaire...

8 Fiche mémo

8.1 Infos pratiques

- Adresse : Rue de la Philanthropie, 2 - 1000 Bruxelles
- Téléphone : 02 646 31 67
- Mail : badaboum.amocars@gmail.com
- Les horaires de l'équipe sont affichés à l'entrée du bureau ainsi que les menus.
- Horaires :
 - Arrivée entre 8h et 9h30
 - Départ au plus tard à 17h45

8.2 Arrivée

- Laissez les affaires et vêtements de rechange de votre enfant dans son casier individuel
- Un espace de change est disponible dans l'entrée si vous en avez besoin
- Une toilette adulte et un espace allaitement sont accessibles dans l'entrée
- Transmettez à l'accueillante les informations importantes concernant votre enfant et le carnet de transmission.

8.3 Départ

- Prendre le temps d'écouter les retours de l'accueillante
- Vérifier s'il manque du matériel dans le casier (langes, vêtement de rechange)
- Accompagner votre enfant pour qu'il s'habille
- Avec votre enfant, dire au revoir à l'accueillante

8.4 Maladie

- Prévenir si vous pensez que votre enfant a des symptômes particuliers
- Rester joignable dans la journée
- Se référer au tableau d'éviction dans le contrat d'accueil pour savoir si vous pouvez emmener votre enfant